

# CHU de Nantes livret d'information

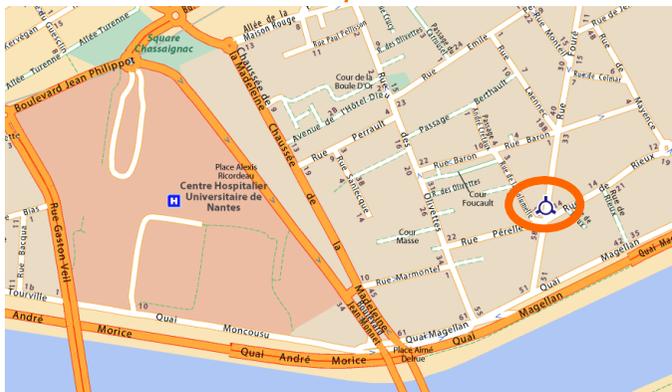
## Plan d'accès

### Crèche familiale et crèche collective Les petits pirates



Accès transports en commun : arrêt Grèneraie  
Busway ligne 4 - Chronobus C4, Bus 27, 28, 29, 39 et E8  
[voir sur plan tan](#)

### Crèche collective Les petits martiens



Accès transports en commun :  
Tramway ligne 2 et 3 arrêt Aimé Delrue  
Busway ligne 4 arrêt Cité internationale des congrès

# CHU de Nantes livret d'information



## Le multi-accueil de la petite enfance

Pôle Ressources Humaines

CHU de Nantes - Immeuble Deurbroucq

5 allée de l'île Gloriette - 44093 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 08 71 08 - Mail : [multiaccueil@chu-nantes.fr](mailto:multiaccueil@chu-nantes.fr)

Site internet : [chu-nantes.fr](http://chu-nantes.fr) - mot clé « multi-accueil »

## Le dispositif d'accueil

Le multi-accueil de la petite enfance regroupe trois crèches qui permettent d'assurer la garde en journée d'enfants âgés de 2 mois à 4 ans, pour le personnel rémunéré par le CHU de Nantes, ainsi que pour des familles nantaises non hospitalières à raison de 30% des places.

Il est ouvert du lundi au vendredi excepté les jours fériés et les ponts.

Un regroupement des crèches collectives est réalisé pendant les vacances d'été et de Noël.

Le multi-accueil est sous la responsabilité d'une puéricultrice cadre de santé, Mme BARRETEAU. Une vacation de pédiatre est assurée dans chaque crèche. Une psychologue est au service des enfants et des familles. Elle collabore alternativement avec les équipes des trois crèches.



## 1. La crèche familiale

Elle organise l'accueil de **trois enfants maximum** au domicile d'assistantes maternelles agréées par la PMI du Conseil Départemental 44 et rémunérées par le CHU de Nantes. Les lieux d'accueil se situent dans l'agglomération nantaise.

L'encadrement des assistantes maternelles et le suivi des enfants sont assurés par une puéricultrice directrice.

Pour les enfants de plus de 2 ans, des activités d'éveil sont proposées dans les locaux de la crèche familiale à Saint Jacques.



### « La crèche familiale »

**Horaires d'ouverture : 7h30 à 19h30**

La capacité d'accueil est de 34 places.

**Contact :**

Mme LE FEUVRE Laurence  
Mme BARRETEAU Anne-France  
54 route de Saint-Sébastien  
44093 Nantes cedex 1

☎ 02.40.84.66.97

laurence.lefeuvre@chu-nantes.fr  
annefrance.barreteau@chu-nantes.fr

## 2. Les crèches collectives

L'encadrement de l'équipe et des enfants est assuré par une puéricultrice, directrice dans chaque crèche.

Les équipes sont constituées d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrices de jeunes enfants et d'agents de service hospitaliers.

Les enfants sont accueillis en sections d'âges mélangés.

### « Les petits martiens »

**Horaires d'ouverture : 7h30 à 19h30**

La capacité d'accueil est de 50 places.

**Contact :**

Mme DAHERON Maud  
Mme BARRETEAU Anne-France  
43 rue Fouré - 44093 Nantes cedex 1  
☎ 02.40.35.32.02 - ☎ 02.40.47.80.58  
maud.daheron@chu-nantes.fr  
annefrance.barreteau@chu-nantes.fr

### « Les petits pirates »

**Horaires d'ouverture : 6h00 à 21h30**

La capacité d'accueil est de 40 places.

**Contact :**

Mme BARAT Claudine  
Mme BARRETEAU Anne-France  
52 rte de St Sébastien  
44093 Nantes cedex 1  
☎ 02.40.84.67.04 - ☎ 02.40.84.68.72  
claudine.barat@chu-nantes.fr  
annefrance.barreteau@chu-nantes.fr

## Les tarifs

La participation financière des familles est déterminée sur une base horaire, en référence au barème national et aux modalités de calcul élaborés par la CAF, à partir des ressources N-2 de la famille (dans la limite d'un plancher et d'un plafond de revenus annuels), d'un taux d'effort lié au nombre d'enfants à charge fiscale du foyer et de la présence d'un enfant porteur de handicap.

## La pré-inscription

La demande de pré-inscription peut se faire par internet à partir du 6<sup>e</sup> mois de grossesse via le portail familles des crèches du CHU de Nantes à l'adresse suivante : <https://chu-nantes.portail-familles.net>

> pour les agents du CHU, un lien vers le portail familles est disponible dans l'intranet : dans @ RH - rubrique Vie quotidienne - onglet 12.20 Espace social  
D'autres informations, dont le règlement de fonctionnement, sont également visibles dans cet onglet, sur le portail familles et sur le site internet du CHU.